

Communiqué de presse de la CTP du 20 septembre 2024

Fabian Peter devient le nouveau président de la CTP

Lors de son assemblée générale du 20 septembre 2024 à Genève, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des transports publics (CTP) a élu son nouveau président en la personne de Fabian Peter, conseiller d'Etat lucernois. Fabian Peter était jusqu'à présent membre du comité de la CTP et succède à Laurent Favre, qui a démissionné en raison de la limitation en vigueur de la durée du mandat.

Le conseiller d'Etat Fabian Peter est depuis 2019 à la tête du département des constructions, de l'environnement et de l'économie (BUWD) du canton de Lucerne. Auparavant, cet ingénieur diplômé HES/MBA a dirigé une entreprise familiale dans le domaine de la technique du bâtiment et a été député au Grand conseil de 2015 à 2019 ainsi que maire de la commune d'Inwil de 2004 à 2019.

Fabian Peter se voit jeter des ponts entre les intérêts des diverses régions de Suisse et défendre les intérêts des cantons face à la Confédération. «Les transports publics sont un pilier important de la mobilité en Suisse et contribuent largement à l'attractivité de notre pays. Les cantons ne peuvent faire avancer qu'ensemble le développement de ce modèle à succès, et ce en collaboration avec la Confédération», déclare avec conviction Fabian Peter, président de la CTP.

Le conseiller d'Etat Laurent Favre, qui a présidé la CTP au cours des quatre dernières années, quittera cette fonction à la fin septembre 2024. Sous sa direction, la CTP a réussi, en collaboration avec la Confédération, à maîtriser financièrement la pandémie de Covid dans les transports publics. De plus, Laurent Favre a largement contribué à ce que le Parlement accepte le paquet de la Confédération comprenant des optimisations des cantons dans le cadre du programme d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (message 2023). Avec la Confédération et les CFF, il s'est par ailleurs engagé pour la pérennisation et la modernisation du trafic marchandises.

Lors de son assemblée générale, la CTP a souligné l'importance de la position de la Conférence des cantons (CDC) pour que les projets d'infrastructures validés par le Parlement et financés par les fonds FIF et NAF ne soient pas remis en question par le programme d'économies de la Confédération. La longue durée de planification et de réalisation des projets, la crédibilité des étapes d'aménagement (PRODES) et les besoins infrastructurels pour accompagner la croissance du pays militent pour la réalisation sans report de ces projets.

Informations sur la CTP

La CTP coordonne la collaboration des cantons dans le domaine des transports publics et défend les intérêts des cantons face à la politique fédérale. Les priorités actuelles de la CTP sont la prochaine étape stratégique d'aménagement ferroviaire EA («Message 2026»).

Renseignements:

- Fabian Peter, conseiller d'Etat et président de la CTP, tél.: 041 228 53 52 (joignable le vendredi 20 septembre 2024, de 13h30 à 14h15)
- Mirjam Bütler, secrétaire générale de la CTP, tél.: 031 320 16 90